



# Parcours poussette Le Bois-Plage-en-Ré



## Point de départ :



BUREAU D'ACCUEIL  
**LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ**  
97 rue des Barjottes  
17580 Le Bois-Plage-en-Ré



## Manège

Le manège de Marie sur le marché  
toute l'année.  
Fête foraine en juillet et août



## ACCUEIL DE LOISIRS

**L'îlot Mômes**  
245 rue des Barjottes  
**05 46 00 55 03**  
ilotmomes@leboisplage.fr



## Aire de jeux

Enfants de **5 à 11 ans**  
Avenue des Gollandières



## Table à langer

Plage des Gollandières  
Aire de jeux des Gollandières

# En route pour *La balade !*

## Le Bois-Plage



Cette balade sur la commune du Bois-Plage en Ré, vous permettra de faire le lien entre le littoral atlantique et le cœur du village. Ce parcours est adapté pour les personnes accompagnées de poussettes (petites et grandes roues) qui au cours de cette promenade trouveront de sympathiques haltes...

**D** En sortant du bureau d'accueil, tourner à gauche dans la rue des Barjottes et la suivre sur 350 mètres.

Prendre à droite en traversant la rue des Barjottes et suivre sur le trottoir de droite la Raise Maritaise pendant 190 mètres.

Traverser sur le passage protégé et tourner à gauche sur l'avenue de la Plage (à votre droite, vous disposez de jeux pour enfants, de tables de pique-nique ombragées, d'un boulodrome...) et la suivre pendant 250 mètres.

Arrivée plage des Gollandières. Continuer tout droit pendant 90 mètres.

Turner à droite et prendre la passerelle en bois (magnifique panorama sur l'océan, le clocher d'Ars en Ré et le phare des Baleines, à recommander au soleil couchant !) la suivre sur 190 mètres pour arriver au parking de la plage de Bidon V.

Contourner celui-ci en utilisant le chemin piétonnier sur 120 mètres et retrouver à droite l'avenue des Gollandières.

La suivre tout droit pendant 320 mètres, traverser le croisement avec la Raise Maritaise et continuer encore

tout droit sur l'avenue de la Plage sur une distance de 350 mètres.

Traverser sur le passage protégé (place de Lazzate à votre droite avec le traditionnel marché à l'année et les manèges en période estivale) et continuer tout droit sur 100 mètres.

Prendre sur votre droite et rattraper à 30 mètres à gauche, l'impasse de la Tourette et la suivre pendant 50 mètres.

Turner à gauche vers la place du clos Marin, en faire le tour (50 mètres) et traverser le petit parking (distance 40 mètres).

Prendre à droite la rue Blanche et la suivre sur 10 mètres pour aboutir au carrefour avec la rue du Général de Gaulle.

Turner à droite dans celle-ci et la parcourir sur 100 mètres.

Turner à gauche en traversant le passage protégé pour revenir rue des Barjottes et boucler votre parcours en revenant devant le bureau d'accueil du Bois-Plage en Ré situé à 100 mètres.

